**Association des "Amis du Vexin Français"**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du samedi 2 avril 2016**

**au château de GADANCOURT (Val-d'Oise)**

**Compte rendu**

L'Assemblée générale ordinaire de l'association des "Amis du Vexin Français" s'est tenue le samedi 2 avril 2016 dans un salon du château de Gadancourt (Val d'Oise) sous la présidence d'Etienne de Magnitot, président de l'association.

L'Assemblée Générale a été précédée le matin par :

 La visite à 10h du **château de Villette** à Condécourt guidée par Damien Nobilé, le régisseur du domaine de Villette.

Le château a été construit au XVIIème siècle, en remplacement d'une forteresse dont il ne reste que les soubassements, sur les plans de l'architecte François Mansart et achevé par son petit-neveu Jules Hardouin-Mansart. Il est en cours de rénovation sous la conduite du décorateur Jacques Garcia.

Depuis la grille d'entrée on découvre le château en bas d'une longue allée pavée et bordée de tilleuls fraichement plantés. De part et d'autre de la cour d'honneur pavée devant le château se trouvent les communs et une chapelle dans laquelle Sophie de Grouchy a épousé le Marquis de Condorcet en présence du Marquis de La Fayette.

Après une présentation de la famille de Grouchy par notre administrateur Jean-Pierre Barlier nous pûmes voir les magnifiques pièces du rez-de-chaussée du château avec leurs belles boiseries d'époque, leurs peintures, leurs fontaines, etc… La visite du parc nous a permis ensuite d'admirer entre autres les parterres, les étangs situés sur le cours de l'Aubette, un rare escalier d'eau, le bâtiment pressoir avec le broyeur à fruits en rigole avec ses meules en pierre et le pressoir avec sa poutre massive tous deux parfaitement conservés, le bâtiment du laboratoire de Condorcet et les communs.

 Puis vers 12h00 par la visite de **l'église Saint-Martin de Gadancourt** guidée par Christine de Meaux.

Cette église fut bâtie après 1156 à la suite du vœu fait par Agnès de Montfort de reconstruire des églises dans la campagne si son mari comte de Meulan revenait de la (2ème) croisade. Les moines de l'Ordre de Cîteaux s'y établirent au début du XIIIème siècle puis furent remplacés par des Prémontrés jusqu'en 1720. On peut noter les éléments remarquables de cette église : le clocher à tour carrée, la cloche de 1638, les pierres tombales des Hazeville, les stalles en chêne sculpté des XVIIème-XVIIIème siècle, la statue de Notre-Dame de Gadancourt également en chêne du XIVème et la statue équestre de Saint-Martin du XVIème siècle.

Après la visite de l'église, Christine de Meaux et le président Etienne de Magnitot ont accueilli devant le château de Gadancourt les 110 inscrits au déjeuner, adhérents ou amis, ainsi que 5 enfants.

Vers 13h00 un verre de grenache rosé de bienvenue, accompagné de mises-en-bouche, a été servi dans les salles de réception du château pendant que les convives choisissaient une table parmi les 13 disponibles, chacune présidée par un membre du Conseil d'administration.

Le déjeuner ayant pris un peu de retard, les adhérents arrivant pour l'Assemblée générale ont dû un peu patienter avec une bonne humeur dont ils ont été remerciés.

**🙗 🙖**

Après l'installation rapide des chaises et de la sono dans le salon bleu, le président Etienne de Magnitot ouvre l'assemblée générale à 15h30 en accueillant les adhérents dont le ministre Alain Richard, adhérent assidu.

Philippe Houillon, député-maire de Pontoise, lui aussi fidèle adhérent, a annoncé sa venue en cours d'après-midi en raison de ses autres engagements.

Pour participer à l'Assemblée générale, 106 adhérents sont présents dans la salle et ont signé la feuille d'émargement. Par ailleurs 97 pouvoirs valides ont été reçus par le Secrétaire général.

Au total 203 adhérents sont donc présents ou représentés à cette Assemblée générale ordinaire.

Le président commence ensuite son **Rapport moral** sur l'état de l'association, ses projets, ses actions, mais aussi ses inquiétudes.

[*Le texte de ce "Rapport moral du président" constitue la partie 1 du "Rapport Moral"*]°

Le président propose ensuite de procéder au renouvellement des administrateurs.

Conformément aux statuts les mandats des 24 administrateurs sont de trois ans et leur renouvellement se fait par tiers tous les ans.

⯈ Sont sortants et se représentent aujourd'hui :   
- Daniel Amiot   
- Philippe Capron  
- Patrick Chéreau

- Etienne de Magnitot  
- Christine de Meaux

- Régis Deroudille

- Christiane Gaudinot

- Michel Hénique

⯈ Nous a quittés en octobre 2015 :

- Philippe Muffang

⯈ Est démissionnaire :

- Grégoire Bouilliant

⯈ Est candidat au poste d'administrateur :

- Mathieu de La Rochefoucauld

Jean-Pierre Barlier demande la parole et explique que Mathieu de La Rochefoucauld est à sa connaissance sous le coup d'une condamnation pour avoir procédé sans autorisation à des travaux dans sa propriété située dans la Réserve Naturelle Nationale des Coteaux de la Seine. Il ne devrait donc pas être élu maintenant avant conclusion des procédures engagées.

Mathieu de La Rochefoucauld regrette qu’il soit fait référence à des sources non vérifiées comportant des affirmations fausses. La question dont il fait mention est en cours de résolution, prenant en compte les différents enjeux de sécurisation pour les promeneurs et de préservation de l’environnement, conformément aux prescriptions des autorités environnementales. Il précise être membre des AVF depuis une douzaine d’années, association découverte grâce à la qualité de ses publications, et se trouver heureux de pouvoir s’y rendre utile. Il remercie les membres de leur confiance.

Le renouvellement du conseil est alors mis au vote par le président :

***⯈ Les administrateurs actuels sont réélus à l'unanimité des présents et représentés.  
⯈ Mathieu de La Rochefoucauld est élu administrateur à l'unanimité moins 4 voix et 1 abstention.***

Le président donne ensuite la parole à Marie-Claude Boulanger, Vice-présidente et Responsable de la communication afin qu'elle complète le Rapport moral

[*Le texte du rapport de Marie-Claude Boulanger constitue la partie 2 du "Rapport moral"*]°

Le président remercie ensuite chaleureusement notre député Philippe Houillon de sa présence à l'assemblée générale et de la subvention qu'il a proposée pour les "Amis du Vexin Français" sur sa réserve parlementaire. Il lui passe ensuite la parole.

Philippe Houillon nous parle de plusieurs sujets importants à ses yeux pour notre territoire du Vexin français:

 Périmètre d'étude pour la procédure de renouvellement de classement du PNR.

Un décret de 2008 fixe la durée du classement du Parc jusqu'en 2019. La procédure de renouvellement de classement doit être lancée 3 ans avant et sa première phase est de définir le périmètre d'étude qui est envisagé.

Après discussion au Comité syndical du Parc le périmètre d'étude comprendra le territoire actuel du Parc (99 communes), le Vexin français de l'Oise, la partie non urbanisée de la Boucle de Moisson, la confluence Vallée de la Montcient / Vallée de la Seine avec Hardricourt, la totalité des communes actuellement prises pour partie, situées en Vallée de Seine et en Vallée de l'Oise.

Une majorité des membres du Comité était défavorable à l'intégration des communes de la rive droite de l'Epte dans le Vexin normand historique et située dans l'actuelle région Normandie.

 Aérodrome de Pontoise-Cormeilles-en-Vexin

Un sujet revient encore : "Aéroports de Paris" projette de porter le poids autorisé des appareils actuellement de 17 t à 34 t, d'où des nuisances supplémentaires.

 Ligne Serqueux-Gisors

C'est un tronçon du nouvel itinéraire de fret ferroviaire Le Havre-Région Parisienne équipé pour renforcer la ligne existante suivant la vallée de la Seine et créer une capacité supplémentaire. Ce nouvel itinéraire traverse Pontoise. Sont prévus 24 trains de 750 à 1 000 m de long par 24 heures, jour et nuit.

Une manifestation a réuni environ 450 personnes à Pontoise il y a quelques semaines.

Une action judiciaire sera mise en place le 6 avril à Osny, mais le gouvernement et la SNCF veulent poursuivre le projet.

Le maire du Havre est favorable au principe du projet mais préconise un autre tracé.

 Extension de la Zone d'activité de la Demi-lune à Magny-en-Vexin

Le PNR a saisi la juridiction compétente contre cette extension, mais aucune décision n'est encore prise.

L'avocat de notre partie a produit un troisième "mémoire en réponse", mais pas encore de date fixée pour la suite de la procédure. La procédure actuelle n'est pas suspensive et les travaux sont en cours.

M. Philippe Houillon termine en encourageant les "Amis du Vexin Français" à maintenir leur vitalité et le président le remercie de sa présence et de son intervention.

**🙗 🙖**

Le président passe ensuite la parole au trésorier, Régis Deroudille, qui présente son **Rapport financier**, et projette les comptes de l'association sur l'écran tout en les commentant.

Il indique aussi qu'il est proposé à l'assemblée générale de maintenir en 2017 les montants des cotisations à leurs niveaux actuels.

[*Le rapport du Trésorier, avec les comptes 2015 et le projet de budget 2016 joints, constitue le "Rapport financier"*]

{Il convient ici de remercier la SVS de nous avoir une fois encore prêté son matériel de vidéo projection}

**🙗 🙖**

Le président ouvre un débat entre les participants :

 Daniel Amiot, vice-président des "Amis du Vexin Français" et président de **l'Association pour la Sauvegarde de la Vallée du Sausseron et de ses Abords (SVS)** estime élevé le coût actuel de la revue.

Fort de son expérience dans la réalisation du bulletin de la SVS de 76 pages couleur et de même format, il est parvenu à en diminuer le coût d'environ 3 000 € en sautant l'étape infographique et en travaillant directement avec l'imprimeur. Il existe des logiciels efficaces de mise en page.

La qualité de notre revue des AVF est excellente mais on pourrait en réduire le coût en suivant la même méthode.

 Claude Legout, vice-président de la Société Historique et Archéologique de Pontoise, du Val d'Oise et du Vexin (SHAPVOV) ajoute qu'eux font réaliser leur bulletin par Axe Concept pour 5 000 €.

 Un adhérent trouve qu'il n'est pas souhaitable qu'un déficit annuel soit récurrent et grève la trésorerie d'année en année. Il estime qu'un retour à l'équilibre rapide est à rechercher.

Le trésorier répond qu'il est important d'augmenter, ou du moins maintenir, le nombre des adhérents et donc le montant des cotisations. Chacun a un rôle à jouer dans son entourage pour promouvoir l'association.

 Jean-Pierre Barlier signale que l'association Ahmadiyya installée dans la ferme de la Croix Blanche à Trie-Château est constituée de musulmans modérés et est appréciée par le maire de Saint-Prix où est le siège français de ladite association. Il lui est répondu que les AVF demandent seulement qu'à la Croix-Blanche les règlements d'urbanisme et le PLU soient respectés, ce qui ne semble pas le cas. Les AVF resteront vigilants sur ce dossier.

**🙗 🙖**

Les participants n'ayant plus de questions, le président soumet à l'Assemblée générale l'approbation du Rapport moral et du Rapport financier avec leurs annexes.

***⯈ L'Assemblée générale approuve à main levée et à l’unanimité des adhérents présents et représentés :***

 ***le Rapport moral du président et de la vice-présidente,***

** *le Rapport financier, avec les comptes 2015 et le projet de budget 2016, présentés par le trésorier.***

En fin de séance, le président passe la parole à M. Jean-Marc Buteux, président de la DIRAP (Association de Défense des Intérêts des Riverains de l'Aérodrome de Pontoise-Cormeilles-en-Vexin).

M. Buteux expose que le Comité permanent d'Aéroports de Paris (ADP) a fait une cinquième tentative pour porter le poids des appareils de 17 à 34 tonnes afin de "réduire le bruit". Toutes les parties concernées se sont toujours opposées à ce projet et luttent pour que l'Aérodrome de Pontoise-Cormeilles-en-Vexin reste destiné à la plaisance.

L'expérience acquise à l'aérodrome de Cannes-Mandelieu a montré que loin de diminuer les nuisances, une augmentation du tonnage autorisé a conduit à voir augmenter le trafic et les nuisances malgré des avions déclarés moins bruyants.

Avant la clôture de la séance, notre hôtesse Christine de Meaux se voit offrir un bouquet en remerciement de son hospitalité.

Tous les sujets ayant été épuisés, le président clôt l'assemblée générale vers 18h en remerciant tous les organisateurs, les participants et les intervenants.

⌘⌘⌘⌘⌘

DOCUMENTS ANNEXES

 Rapport Moral, constitué de 2 parties :

1. Rapport du président Etienne de Magnitot

2. Rapport de la vice-présidente Marie-Claude Boulanger.

 Rapport Financier incluant :

1. Rapport du trésorier Régis Deroudille

2. Comptes 2015 et projet de Budget 2016, présentés à l'assemblée.

le secrétaire général le président

Claude Rosset Etienne de Magnitot